

# L'alternance version supérieur

Les chiffres ont beau être excellents, 98 % des employeurs satisfaits, 85 % des diplômés trouvent un emploi dans les 6 mois, 98 % de réussite au bac, dans le supérieur l'apprentissage n'est pas encore passé dans les mœurs.

**C**ertes la (énième) réforme de l'apprentissage touche davantage les élèves avant le bac que les étudiants du supérieur... Le CFASup (centre de formation d'apprentis du supérieur de Franche-Comté), comme tous les autres s'interroge pourtant sur la façon de parvenir à un équilibre financier. La contribution d'alternance remplace la taxe d'apprentissage et la Région perd son rôle de chef d'orchestre. Désormais les patrons ont la mainmise sur l'offre de formation et les CFA seront payés au contrat. Alors certes les premières années seront décisives. « La réforme permet cependant d'élargir l'offre de formation du bac + 2 au bac + 3, de proposer plus de parcours en alternance », note David Markezic, directeur du CFA-Sup, et à ce titre chargé entre autres de la promotion de l'apprentissage.

En Franche-Comté, trois nouvelles formations peuvent être faites en alternance. La 2<sup>e</sup> année du, DUT métiers du multimédia et de l'Internet à Montbéliard. À Besançon, une licence



David Markezic, directeur du CFA-Sup, et Laurence Nick, vice-présidente, Alain Naegellen (absent) est désormais président. Photo Sam COULON

pro gestion de la production industrielle et la 2<sup>e</sup> année de master droit des affaires portent à 38 le nombre de formations habilitées. Aujourd'hui ils sont 474 « Nous en espérons 520, pour cette année. En 20 ans, leur nombre a été multiplié par 5 ». L'apprentissage ne manque pas d'arguments. (Voir les chiffres ci-dessus). Le message à pourtant toujours autant de mal à passer.

C.C.

« La réforme permet d'élargir l'offre de formation du bac + 2 au bac + 3, de proposer plus de parcours en alternance. »  
David Markezic, directeur du CFA-Sup

ER 26 / Sept 18